

Bulletin d'inscription

6 km Foulées Mamertines Départ 16h00

Nom :

Prénom :

Masculin Féminin

Année de naissance :

Nationalité :

Adresse obligatoire :

.....

.....

Non licencié(e) Licencié(e) FFA

Licencié(e) autre fédération

N° de licence

Club

CE BULLETIN NE SERA VALIDÉ QUE S'IL EST ACCOMPAGNÉ

- de la photocopie de votre licence 2016/2017,
- du certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied y compris en compétition datant de moins d'un an,
- et d'un chèque correspondant au tarif qui vous est attribué.

FRAIS D'INSCRIPTION

4 € pour les licenciés F.F.A.

8 € pour tous après le 24 avril 2017

Chèque à l'ordre du MAC, à envoyer à :

J.J. AUFFRET - 10 rue des Lilas
72110 St COSME EN VAIRAIS

12 km Urban Trail Mamertin Départ 17h00

Nom :

Prénom :

Masculin Féminin

Année de naissance :

Nationalité :

Adresse obligatoire :

.....

.....

Non licencié(e) Licencié(e) FFA

Licencié(e) autre fédération

N° de licence

Club

CE BULLETIN NE SERA VALIDÉ QUE S'IL EST ACCOMPAGNÉ

- de la photocopie de votre licence 2016/2017,
- du certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied y compris en compétition datant de moins d'un an,
- et d'un chèque correspondant au tarif qui vous est attribué.

FRAIS D'INSCRIPTION

10 € avant le 24 avril 2017 ou 8 € pour les licenciés F.F.A.

12 € pour tous après le 24 avril 2017

Chèque à l'ordre du MAC, à envoyer à :

J.J. AUFFRET - 10 rue des Lilas
72110 St COSME EN VAIRAIS

Le Mamers A.C. et la ville de Mamers remercient leurs partenaires



IMP. AUFFRET-PLESSIX S.A.S. - MAMERS - 03/2017

URBAN TRAIL

2ème édition

Mamers



DÉPART : Place Carnot
6 km : 16 h - 12 km : 17 h

Samedi 29 Avril 2017



Informations

Bruno RUEL : 06 14 71 57 63
J.J AUFFRET : 02 43 33 17 58

Une organisation du
Mamers Athlétique Club
et de la ville de Mamers

Horaires

- **Accueil et retrait des dossards** : Place Carnot
Le Samedi : à partir de 13 h 30

Jusqu'à 15 h 30 pour les 6 km
Jusqu'à 16 h 30 pour les 12 km

- Pour les coureurs licenciés, présentation obligatoire de la licence pour retirer son dossard.
- Pour les coureurs non licenciés, certificat médical obligatoire de moins d'un an conforme à la pratique de l'Athlétisme en compétition.
- Le dossard sera épinglé visiblement sur le devant du maillot.

- **Départ 16 h pour les 6 km**
- **Départ 17 h pour les 12 km**

Renseignements

- **Des repas** coureurs ou accompagnateurs vous sont proposés pour l'après course.
- **Animations** sur circuit : ambiance avec l'école de musique municipale et les clubs sportifs mamertins.

Édito

Amies sportives, amis sportifs,

Nous sommes très heureux de vous accueillir à Mamers pour cette seconde édition de l'Urban Trail.

Cette année encore, deux parcours vous sont proposés : 6 et 12 kilomètres.

Ceux-ci ont été imaginés pour vous permettre de (re)découvrir la diversité du patrimoine local et pour vous faire plaisir dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très belle course !

Sportivement,
Les organisateurs.

Parcours

Départ & arrivée

Place Carnot

12 km

1 petite boucle
+ 1 grande boucle

6 km

1 petite boucle.
Ouvert à partir de cadet (2001)

petite boucle

grande boucle



Ravitaillement

Pour les 12 km

Eponges

Signalisation

Contrôle vidéo

Service Médical

Chronométrage

Responsabilité

: (eau, fruits, sucre, etc...)

: deux ravitaillements.

: entre chaque poste de ravitaillement.

: tous les kilomètres sont indiqués.

: sur le circuit.

: un service médical est assuré par des médecins et des secouristes.

: temps donné au 1er km, 5ème km et à l'arrivée.

: Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol, de perte ou de détérioration qui pourraient se produire lors de cette manifestation.
Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

• **DROIT À L'IMAGE** : chaque coureur autorise les organisateurs et leurs ayants droit, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels, publicitaires et les livres, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi et les règlements en vigueur.

• **C.N.I.L** : conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous êtes amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations.

Récompenses

RÉCOMPENSES - RÉSULTATS SUR
www.tourisme-mamers-saosnois.com

Au choix pour les 3 premiers hommes
et 3 premières femmes des 2 courses



WEEK-END

châteaux et délices
pour 2 personnes



WEEK-END

bien-être d'exception
pour 2 personnes



WEEK-END

bien-être en duo



WEEK-END

Evasion sportive

Paires de chaussures de running



A noter : Ces courses sont inscrites au challenge 72 des courses hors stade.

Courses Jeunes

Inscription uniquement le jour de la course à partir de 13 heures.
Inscription gratuite et départ sur la place Carnot.
Une récompense offerte à chaque participant.

COURSE N°1

Ouverte aux poussin(e)s
sur 1 km, départ 15h.

COURSE N°2

Ouverte aux benjamin(e)s et minimes
sur 2 km, départ 15h20.

